

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION DU BUDGET

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
*Travail-Liberté-Patrie*

# RAPPORT TRIMESTRIEL

**RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET  
DE L'ETAT, GESTION 2016  
au 31 décembre 2016**



DECEMBRE 2016

*Direction du Budget*

# Sommaire

---

<b>Sommaire</b>	<b>1</b>
Liste des sigles et acronymes .....	2
Liste des tableaux, graphiques et annexes .....	3
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>I. Le contexte de l'exécution du budget .....</b>	<b>6</b>
1. Le contexte économique et budgétaire .....	6
2. L'exécution de la SCAPE .....	7
<b>II. L'exécution des recettes du budget général .....</b>	<b>10</b>
1. L'exécution globale des recettes .....	10
2. Les recettes fiscales .....	11
3. Les recettes non fiscales .....	17
4. Les recettes extraordinaires .....	19
<b>III. L'exécution des dépenses du budget général .....</b>	<b>20</b>
1. L'exécution globale des dépenses .....	20
2. Le service de la dette .....	24
3. Les dépenses de personnel .....	24
4. Les dépenses d'acquisition des biens et services .....	25
5. Les dépenses de transfert .....	25
6. Les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat .....	26
<b>IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor .....</b>	<b>29</b>
<b>V. Le solde budgétaire .....</b>	<b>31</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>33</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>34</b>

# Liste des sigles et acronymes

---

AIGE	Aéroport International Gnassingbé Eyadéma
ARTP	Autorité de Régulation des Télécommunications et Postes
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
CVJR	Commission Vérité, Justice et Réconciliation
DB	Direction du Budget
DCF	Direction du Contrôle Financier
DF	Direction des Finances
DFCEP	Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PGT	Paierie Générale du Trésor
PIP	Programme des Investissements Publics
RGT	Recette Générale du Trésor
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP- PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique

# Liste des tableaux, graphiques et annexes

---

<b>Tableau n° 1.</b>	<b>Exécution par axe de la SCAPE (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>8</b>
<b>Tableau n° 2.</b>	<b>Exécution globale des recettes (en milliards de FCFA).....</b>	<b>10</b>
<b>Tableau n° 3.</b>	<b>Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>12</b>
<b>Tableau n° 4.</b>	<b>Répartition et exécution des recettes liquides et non liquides (en milliards de FCFA).....</b>	<b>13</b>
<b>Tableau n° 5.</b>	<b>Impôts recouverts par le commissariat des impôts (en milliards de FCFA).....</b>	<b>14</b>
<b>Tableau n° 6.</b>	<b>Impôts recouverts par le commissariat des douanes et des droits .... indirects (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>15</b>
<b>Tableau n° 7.</b>	<b>Taxes recouvrées par le commissariat des impôts (en milliards de FCFA).....</b>	<b>16</b>
<b>Tableau n° 8.</b>	<b>Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et des droits indirects (en milliards de FCFA).....</b>	<b>16</b>
<b>Tableau n° 9.</b>	<b>Produits des amendes des Commissariat des impôts et des Douanes (en milliards de FCFA).....</b>	<b>17</b>
<b>Tableau n° 10.</b>	<b>Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards de FCFA).....</b>	<b>18</b>
<b>Tableau n° 11.</b>	<b>Recettes extraordinaires (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>19</b>
<b>Tableau n° 12.</b>	<b>Exécution globale des dépenses (en milliards de FCFA).....</b>	<b>21</b>
<b>Tableau n° 13.</b>	<b>Répartition et incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>22</b>
<b>Tableau n° 14.</b>	<b>Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>23</b>
<b>Tableau n° 15.</b>	<b>Exécution du programme des investissements publics par secteur (en milliards de FCFA).....</b>	<b>27</b>
<b>Tableau n° 16.</b>	<b>Exécution du PIP par secteur sur ressources externes (en milliards de FCFA).....</b>	<b>28</b>
<b>Tableau n° 17.</b>	<b>Exécution du PIP par secteur sur ressources internes (en milliards de FCFA).....</b>	<b>28</b>
<b>Tableau n° 18.</b>	<b>Situation de l'exécution des comptes d'affectation spéciales du Trésor (en milliards de FCFA) .....</b>	<b>29</b>
<b>Tableau n° 19.</b>	<b>Situation de l'exécution des comptes d'avances et de prêts (en milliards de FCFA).....</b>	<b>29</b>
<b>Tableau n° 20.</b>	<b>Situation résumée de l'exécution du budget général.....</b>	<b>32</b>

<b>Graphique n° 1. Exécution globale des recettes.....</b>	<b>11</b>
<b>Graphique n° 2. Recouvrement des recettes fiscales.....</b>	<b>12</b>
<b>Graphique n° 3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution.....</b>	<b>22</b>

<b>Annexe n° 1. Effectif des agents payés de la fonction publique de janvier à septembre 2016.....</b>	<b>34</b>
<b>Annexe n°2. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons (en milliards de FCFA).....</b>	<b>35</b>
<b>Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts (en milliards de FCFA).....</b>	<b>36</b>

# Introduction

---

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) prévoit que « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

La production et la publication de ces documents trimestriels répondent à une exigence de transparence en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget. Ces rapports permettent au Parlement de suivre le respect de l'autorisation initiale donnée lors du vote de la loi de finances, et au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire.

Ce rapport présente l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2016, au 31 décembre 2016 et retrace donc l'exécution de l'ensemble des recettes et des dépenses du budget général ainsi que les opérations des comptes spéciaux du trésor et le solde budgétaire.

# I. Le contexte de l'exécution du budget

---

## 1. Le contexte économique et budgétaire

Le budget de l'Etat constitue l'instrument essentiel de la mise en œuvre de la politique budgétaire qui tire sa source de la politique générale du Gouvernement. Celle-ci s'emploie entre autres à :

- lutter contre l'extrême pauvreté en milieu rural et combattre la précarité en milieu urbain à travers la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) ;
- accentuer la mobilisation des ressources internes et externes afin d'augmenter les financements des secteurs accélérateurs de croissance et des secteurs sociaux prioritaires ;
- accélérer le développement social à travers des choix stratégiques pour les investissements dans le secteur de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, des infrastructures rurales et des travaux publics.

La politique budgétaire mise en place par le Gouvernement en 2016 va contribuer à atteindre les résultats attendus grâce, d'une part à une meilleure allocation des ressources et d'autre part, à la réduction du niveau du déficit budgétaire par une augmentation des recettes fiscales et une maîtrise des dépenses courantes.

L'exécution du budget au cours de l'année 2016 est marquée par les effets des réformes économiques et financières.

La consolidation de l'OTR, la lutte contre la fraude et la corruption, les efforts accrus de sensibilisation et les mesures prises depuis la loi de finances de 2013 modifiant le code général des impôts (CGI) portant sur la poursuite de la transposition des directives de l'UEMOA et la simplification des procédures fiscales ont contribué à améliorer les recettes.

## **2. L'exécution de la SCAPE**

Les principaux objectifs à moyen terme demeurent le maintien de la stabilité macroéconomique et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement s'est donné comme outil opérationnel la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi qui a été adoptée pour une période de cinq ans allant de 2013 à 2017 en cinq (05) axes que sont :

- le développement des secteurs à fort potentiel de croissance ;
- le renforcement des infrastructures économiques ;
- le développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi ;
- le renforcement de la gouvernance ;
- la promotion d'un développement participatif, équilibré et durable.



**Tableau n° 1. Exécution par axe de la SCAPE (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	PERSONNEL			MATERIEL			TRANSFERT			INVESTISSEMENT		
	PREVISIONS	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION	PREVISIONS	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION	PREVISIONS	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION	PREVISIONS	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
AXE 1: SECTEUR A FORT POTENTIALITE DE CROISSANCE (17,45%)	3,75	3,72	99,20%	1,95	1,69	86,67%	13,38	11,68	87,30%	52,74	5,25	9,95%
AXE 2: INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES (10,24%)	2,06	2,13	103,40%	1,25	0,95	76,00%	4,65	4,60	98,92%	119,15	125,35	105,20%
AXE 3: CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET EMPLOI (33,86%)	109,54	114,37	104,41%	12,57	11,31	89,98%	41,88	42,18	100,72%	32,86	6,95	21,15%
AXE 4: GOUVERNANCE (26,32%)	65,06	57,94	89,06%	55,99	52,72	94,16%	39,96	39,29	98,32%	86,18	42,60	49,43%
AXE 5: DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF, EQUILIBRE ET DURABLE (3,16%)	3,76	3,49	92,82%	1,08	0,97	89,81%	18,13	13,16	72,59%	12,68	1,11	8,75%
DOTATION NON REPARTIE (8,97%)	1,28	1,15	89,84%	85,21	79,90	93,77%	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-
<b>TOTAL</b>	<b>185,45</b>	<b>182,81</b>	<b>98,58%</b>	<b>158,04</b>	<b>147,54</b>	<b>93,36 %</b>	<b>118,03</b>	<b>110,91</b>	<b>93,97%</b>	<b>375,61</b>	<b>181,26</b>	<b>48,26%</b>

*Source : DB*

On constate d'une façon globale que le Gouvernement a alloué plus de ressources à l'axe 3 pour le personnel et le transfert (109,54 milliards et 41,88 milliards de FCFA), à l'axe 4 pour le matériel (55,99 milliards de FCFA) et à l'axe 2 pour les investissements (193,29 milliards de FCFA). Par ces dotations stratégiques, le Gouvernement entend ainsi augmenter la couverture et la qualité de l'enseignement de base, renforcer l'enseignement technique et professionnel, améliorer la formation de l'enseignement supérieur, disposer des services de soins de qualité accessibles à toute la population et protéger les citoyens contre les vulnérabilités et les risques sociaux, mettre en œuvre les réformes économiques et institutionnelles et surtout développer les infrastructures, vecteurs de croissance.

Pour l'exécution, au titre des dépenses de personnel et de matériel, les axes 3 et 4 occupent respectivement des forts taux de réalisation de 104,41% et de 94,16%.

S'agissant de l'exécution des dépenses de transfert dont le taux est de 93,97%, le taux de réalisation le plus élevé est constaté au niveau de l'axe 3 (100,72%).

Concernant les dépenses d'investissement, on remarque un très faible taux d'exécution au niveau des axes 3 et 5. En revanche, sur un total de 181,26 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 48,26%, l'axe 2 a enregistré un taux de réalisation significatif de 105,20%.

## II. L'exécution des recettes du budget général

### 1. L'exécution globale des recettes

Selon l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances 2016, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : vente de produits et services, recettes fiscales, recettes non fiscales, recettes exceptionnelles et produits financiers.

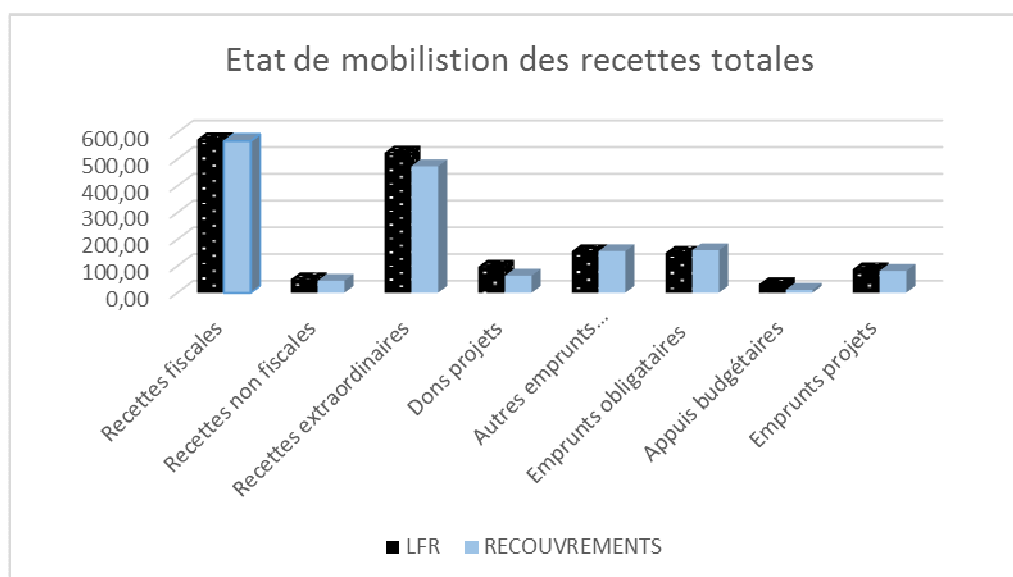
Au 31 décembre 2016, le taux d'exécution des recettes est de 94,46%, soit un montant de recettes recouvrées de 1087,29 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1151,02 milliards de FCFA.

**Tableau n° 2. Exécution globale des recettes (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>LFR</b>	<b>RECOUVREMENTS</b>	<b>Taux de recouvrement</b>
<b>Recettes fiscales</b>	575,00	568,49	98,87%
<b>Recettes non fiscales</b>	51,20	45,30	88,47%
<b>Recettes extraordinaires</b>	524,82	473,50	90,22%
Dons projets	97,90	64,33	65,71%
Autres emprunts (SUKUK)	156,00	156,00	100,00%
Emprunts obligataires	150,00	159,70	106,47%
Appuis budgétaires	32,50	11,27	34,68%
Emprunts projets	88,42	82,20	92,97%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1151,02</b>	<b>1087,29</b>	<b>94,46%</b>

Source : DB, RGT, OTR, DFCEP

**Graphique n° 1. Exécution globale des recettes**



*Source : DB*

## 2. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes provenant des impôts et taxes : il s'agit des recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat ne comportant aucune contrepartie directe. Autrement dit, c'est tout prélèvement obligatoire qui ne constitue ni une redevance pour service rendu, ni une taxe parafiscale, ni une cotisation sociale.

Au 31 décembre 2016, pour une prévision annuelle de recettes fiscales de 575,00 milliards de FCFA, 568,49 milliards de FCFA ont été recouvrés, soit un taux de 98,87%.

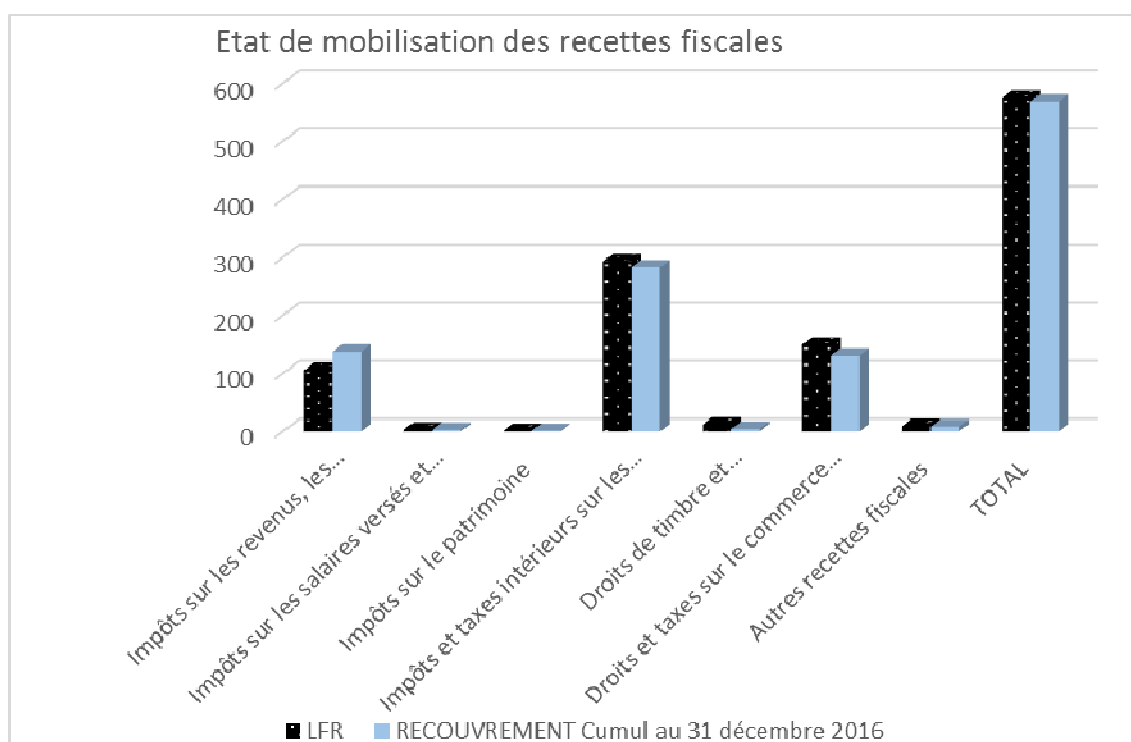
A la même période en 2015, on note une hausse de 10,11%, soit 52,21 milliards de FCFA en valeur absolue. Toutefois le taux de recouvrement de 2016 reste en-deçà de celui de 2015 qui était de 107,46%.

**Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales**  
(en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	RECOUVREMENT			
		Cumul au 30 septembre 2016	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2016	Cumul au 31 décembre 2016	Taux de recouvrement
<b>Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital</b>	106,27	99,63	38,00	137,63	129,51%
<b>Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations</b>	3,06	2,24	0,69	2,93	95,75%
<b>Impôts sur le patrimoine</b>	1,49	0,86	0,58	1,44	96,64%
<b>Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services</b>	293,20	194,42	88,72	283,14	96,57%
<b>Droits de timbre et d'enregistrement</b>	12,20	3,35	1,07	4,42	36,23%
<b>Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales</b>	149,90	87,90	42,90	130,80	87,26%
<b>Autres recettes fiscales</b>	8,88	6,79	1,34	8,13	91,55%
<b>TOTAL</b>	<b>575,00</b>	<b>395,19</b>	<b>173,30</b>	<b>568,49</b>	<b>98,87%</b>

Source : OTR

**Graphique n° 2. Recouvrement des recettes fiscales**



Source: DB

Parmi les recettes recouvrées, certaines ne donnent pas lieu à des encaissements effectifs ; ces dernières sont qualifiées de recettes non liquides. La répartition et l'exécution des recettes liquides et non liquides sont présentées dans le tableau suivant :

**Tableau n° 4. Répartition et exécution des recettes liquides et non liquides (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLE</b>	<b>LFR</b>	<b>Cumul au 30 septembre 2016</b>	<b>4<sup>ème</sup> Trimestre 2016</b>	<b>Cumul au 31 décembre 2016</b>	<b>Taux de réalisation</b>
<b>Recettes liquides</b>	<b>506,18</b>	<b>354,64</b>	<b>109,08</b>	<b>463,72</b>	<b>91,61%</b>
<i>Dont Chèques Trésor</i>	<i>18,46</i>	<i>22,60</i>	<i>10,36</i>	<i>32,96</i>	<i>178,55%</i>
<b>Recettes non liquides</b>	<b>68,82</b>	<b>39,94</b>	<b>55,82</b>	<b>95,76</b>	<b>139,15%</b>
Exonérations	56,78	36,94	53,85	90,79	159,90%
Soutien à la Politique Pétrolière	12,04	3,00	1,97	4,97	41,28%

*Source : OTR*

Constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, les recettes fiscales sont collectées par le commissariat des impôts et le commissariat des douanes et des droits indirects de l'OTR.

#### *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 289,97 milliards de FCFA, les réalisations au 31 décembre 2016 s'élèvent à 298,82 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 103,05%. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans les tableaux 5 et 6 ci-après :

**Tableau n° 5. Impôts recouverts par le commissariat des impôts  
(en milliards de FCFA)**

Libellés	LFR	RECOUVREMENT			
		Cumul au 30 septembre 2016	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2016	Cumul au 31 décembre 2016	Taux de recouvrement
<b>I-IMPOTS DIRECTS</b>	<b>106,10</b>	<b>99,53</b>	<b>38,31</b>	<b>137,84</b>	<b>129,92%</b>
<b>A-Impôts sur les revenus des personnes physiques</b>	<b>26,65</b>	<b>22,20</b>	<b>6,34</b>	<b>28,54</b>	<b>107,09%</b>
Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,41	0,37	0,12	0,49	118,67%
Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	4,46	4,74	0,54	5,28	118,31%
IRPP (non ventilé)	21,78	17,09	5,68	22,77	104,55%
<b>B-Impôts sur les Sociétés</b>	<b>78,86</b>	<b>76,98</b>	<b>31,54</b>	<b>108,52</b>	<b>137,62%</b>
Impôt sur les Sociétés	43,08	33,10	9,25	42,35	98,31%
Recouv. Exercices Antérieurs	26,12	38,53	19,59	58,11	222,49%
Prélèvement BIC	9,66	5,35	2,71	8,06	83,39%
<b>C-Autres Impôts Directs</b>	<b>0,59</b>	<b>0,35</b>	<b>0,44</b>	<b>0,79</b>	<b>133,89%</b>
Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,59	0,35	0,44	0,79	133,89 %
<b>II-IMPOTS INDIRECTS</b>	<b>29,31</b>	<b>22,41</b>	<b>9,28</b>	<b>31,69</b>	<b>108,12%</b>
<b>Droits d'Accises/Produits Pétroliers</b>	<b>20,05</b>	<b>14,96</b>	<b>5,99</b>	<b>20,95</b>	<b>104,48%</b>
<i>dont FER</i>	<i>10,92</i>	<i>6,51</i>	<i>2,53</i>	<i>9,04</i>	<i>82,75%</i>
<b>Autres Impôts Indirects</b>	<b>9,26</b>	<b>7,45</b>	<b>3,29</b>	<b>10,74</b>	<b>115,99%</b>
Autres Droits d'Accises	9,26	7,45	3,29	10,74	115,99%
<b>III-AUTRES RECETTES FISCALES</b>	<b>12,24</b>	<b>3,34</b>	<b>1,07</b>	<b>4,41</b>	<b>36,02%</b>
Droits de Timbres	2,78	2,75	0,88	3,63	130,58%
<i>dont Vignettes &amp; Carnets TVA</i>	<i>0,24</i>	<i>0,21</i>	<i>0,08</i>	<i>0,29</i>	<i>120,83%</i>
Droits d'enregistrement	9,46	0,59	0,19	0,78	8,24%
<b>TOTAL</b>	<b>147, 65</b>	<b>125,28</b>	<b>48,66</b>	<b>173,94</b>	<b>117,81%</b>

*Source : OTR*

**Tableau n° 6. Impôts recouverts par le commissariat des douanes et des droits indirects (en milliards de FCFA)**

Libellés	LFR	RECOUVREMENT			
		Cumul au 30 septembre 2016	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2016	Cumul au 31 décembre 2016	Taux de recouvrement
<b>A- Droits et Taxes à l'Importation</b>	<b>127,41</b>	<b>74,90</b>	<b>38,04</b>	<b>112,94</b>	<b>88,64%</b>
Droit de douane	111,27	64,77	33,26	98,03	88,10%
Redevance Statistique	15,28	9,47	4,55	14,02	91,76%
Timbre Douanier	0,42	0,22	0,08	0,30	70,88%
Cartes et Vignettes	0,44	0,45	0,16	0,61	138,64%
<b>B- Autres Recettes Fiscales</b>	<b>4,10</b>	<b>6,69</b>	<b>1,17</b>	<b>7,86</b>	<b>191,70%</b>
Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Produits des Crédits en Douane	0,01	0,00	0,01	0,01	100,00%
Prélèvement National de Solidarité	3,00	2,73	0,89	3,62	120,67%
Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Confiscations et Ventes en Douanes	1,09	3,96	0,27	4,23	388,07%
<b>C- Autres</b>	<b>10,81</b>	<b>2,10</b>	<b>1,98</b>	<b>4,08</b>	<b>37,74%</b>
Soutien à la Politique Pétrolière	10,81	2,10	1,98	4,08	37,74%
<b>TOTAL</b>	<b>142,32</b>	<b>83,69</b>	<b>41,19</b>	<b>124,88</b>	<b>87,75%</b>

Source : OTR



### Taxes(\*)<sup>1</sup>

Les taxes prévues pour 284,11 milliards de FCFA ont été recouvrées à hauteur de 269,42 milliards de FCFA, ressortant ainsi un taux de recouvrement de 94,83% comme l'indiquent les tableaux 7 et 8 ci-après :

**Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des impôts  
(en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>LFR</b>	<b>Cumul au 30 septembre 2016</b>	<b>4<sup>ème</sup> Trimestre 2016</b>	<b>Cumul au 31 décembre 2016</b>	<b>Taux de recouvrement</b>
<b>TC-IRPP</b>	0,76	0,45	0,12	0,57	75,00%
<b>Taxe/Salaire</b>	3,06	2,24	0,69	2,93	95,75%
<b>TSFCB</b>	0,94	0,90	0,23	1,13	120,21%
<b>Taxe Fonc. /PB</b>	0,90	0,52	0,15	0,67	74,44%
<b>TPU (45%)</b>	0,53	0,35	0,12	0,47	88,68%
<b>Taxe professionnelle</b>	8,17	6,40	1,19	7,59	92,90%
<b>Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)</b>	0,06	0,07	0,03	0,10	166,67%
<b>Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)</b>	76,72	50,42	17,17	67,59	88,10%
<b>Taxe sur les Activités Financières (TAF)</b>	13,86	8,08	3,06	11,14	80,30%
<b>TPJH</b>	0,96	0,86	0,19	1,05	109,38%
<b>Taxe/Conv. d'assurance</b>	2,22	1,60	0,49	2,09	93,69%
<b>TOTAL</b>	<b>108,18</b>	<b>71,89</b>	<b>23,44</b>	<b>95,33</b>	<b>88,12%</b>

Source : OTR

**Tableau n° 8. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et des droits  
indirects (en milliards de FCFA)**

<b>LIBELLES</b>	<b>LFR</b>	<b>Cumul au 30 Septembre 2016</b>	<b>4<sup>ème</sup> Trimestre 2016</b>	<b>Cumul au 31 décembre 2016</b>	<b>Taux de recouvrement</b>
<b>Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%</b>	3,21	2,28	0,97	3,25	101,25%
<b>Taxe sur la valeur ajoutée</b>	169,10	110,08	58,27	168,35	99,56%
<b>Taxe à l'exportation</b>	3,62	1,77	0,72	2,48	68,51%
<b>TOTAL</b>	<b>175,93</b>	<b>114,13</b>	<b>59,96</b>	<b>174,09</b>	<b>98,95%</b>

Source : OTR

<sup>1</sup> Les taxes ne sont que des impôts

### *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 0,92 milliard de FCFA des produits des amendes, les réalisations au 31 décembre 2016 s'élèvent à 0,26 milliard de FCFA, soit un taux de 28,26% comme retracées dans les tableaux 9 ci-après:

**Tableau n° 9. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes (en milliards de FCFA)**

Libellés	LFR	Cumul au 30 septembre 2016	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2016	Cumul au 31 décembre 2016	Taux de recouvrement
Commissariat des impôts	0,17	0,04	0,02	0,06	35,29%
Commissariat des douanes	0,75	0,16	0,04	0,20	26,67%
<b>TOTAL</b>	0,92	0,20	0,06	0,26	28,26%

*Source : OTR*

### **3. Les recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont pas liées ni à un impôt, ni à une taxe. Ce sont des recettes qui comportent toujours une contrepartie directe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, les revenus divers et les dividendes.

Pour une prévision annuelle de 51,20 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin décembre 2016 se chiffrent à 45,30 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 88,47%.

Le montant total des recettes non fiscales recouvrées au quatrième trimestre 2016 s'élève à 14,05 milliards de FCFA contre 12,21 milliards de FCFA au trimestre précédent. On note une progression de 1,84 milliard de FCFA, soit 15,07%, due essentiellement aux recouvrements des loyers pour 1,44 milliard de FCFA, des recettes des régies pour 1,66 milliard de FCFA et des versements du groupe ANTASER-AFRIQUE pour 1,05 milliard de FCFA.

**Tableau n° 10. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFR	RECOUVREMENT			
		Cumul au 30 septembre 2016	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2016	Cumul au 31 décembre 2016	Taux de Recouvrement
<b>A - Recettes domaniales</b>	<b>6,30</b>	<b>5,23</b>	<b>1,54</b>	<b>6,77</b>	<b>107,46%</b>
Loyers d'immeubles	1,60	0,19	1,44	1,63	101,88%
Redevances téléphoniques	1,50	1,50	0,00	1,50	100,00%
Redevances minières	0,80	1,38	0,00	1,38	172,50%
Fonds de Réhabilitation AIGE	2,00	1,82	0,00	1,82	91,00%
Produits d'adjudication des biens réformés	0,03	0,03	0,01	0,04	133,33%
Autres recettes domaniales (Contour Global)	0,37	0,31	0,09	0,40	108,11%
<b>B - Recettes de services</b>	<b>5,58</b>	<b>2,26</b>	<b>3,03</b>	<b>5,29</b>	<b>94,80%</b>
1 - Régies des recettes	3,96	1,90	1,66	3,56	89,90%
2 - ARTP	0,45	0,12	0,17	0,29	64,44%
<b>3 - Autres recettes de services</b>	<b>1,17</b>	<b>0,24</b>	<b>1,20</b>	<b>1,44</b>	<b>123,08%</b>
Red. sur les Doc. D'Identification (RDI)	0,15	0,00	0,15	0,15	100,00%
Groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo	1,02	0,24	1,05	1,29	126,47%
<b>D - Produits financiers</b>	<b>27,25</b>	<b>12,47</b>	<b>5,09</b>	<b>17,56</b>	<b>64,44%</b>
Commissions sur transferts (BCEAO)	4,64	4,64	0,00	4,64	100,00%
Dividendes	21,89	7,32	4,01	11,33	51,76%
Intérêts des placements	0,37	0,23	0,08	0,31	83,78%
Autres produits financiers	0,35	0,28	1,00	1,28	365,71%
<b>E - Autres recettes non fiscales</b>	<b>12,07</b>	<b>11,29</b>	<b>4,39</b>	<b>15,68</b>	<b>129,91%</b>
Recouvrement sur Ordres de Recettes	0,12	0,04	0,01	0,05	40,55%
Divers reversements	2,40	2,05	0,94	2,99	124,58%
PADSP	8,02	8,59	3,24	11,83	147,51%
Versement Société de Recouvrement du Togo (SRT)	0,35	0,21	0,00	0,21	60,00%
Recettes consulaires	1,18	0,40	0,20	0,60	50,85%
<b>TOTAL</b>	<b>51,20</b>	<b>31,25</b>	<b>14,05</b>	<b>45,30</b>	<b>88,47%</b>

*Source: RGT*

### *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les recouvrements des recettes domaniales se sont établis à 6,77 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 6,30 milliards de FCFA, soit un taux de 107,46%.

### *Droits et frais administratifs*

Prévus pour un montant de 5,58 milliards de FCFA, les recouvrements des recettes de services au 31 décembre 2016 s'élèvent à 5,29 milliards de FCFA, soit un taux de 94,80% des prévisions.

## *Produits financiers*

Pour une prévision annuelle de 27,25 milliards de FCFA, les recouvrements des produits financiers au 31 décembre 2016 s'élèvent à 17,56 milliards de FCFA, soit un taux de recouvrement de 64,44%.

## *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales, prévues pour 12,07 milliards de FCFA, ont été recouvrées au 4<sup>ème</sup> trimestre pour un montant de 4,39 milliards de FCFA contre 5,24 milliards de FCFA au 3<sup>ème</sup> trimestre, soit une régression de 16,19%. Cette baisse est essentiellement due à une faible réalisation des produits du prélèvement pour apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP) en passant de 4,37 milliards de FCFA au 3<sup>ème</sup> trimestre à 3,24 milliards de FCFA au 4<sup>ème</sup> trimestre, soit une régression de 1,13 milliards de FCFA (25,86%).

Le cumul des réalisations des quatre trimestres s'élève à 15,69 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 129,90% de leurs prévisions annuelles.

## **4. Les recettes extraordinaires**

Les recettes extraordinaires sont des ressources qui servent à financer le déficit budgétaire : emprunts, dons et produits de cession du patrimoine financier et non financier.

Le taux de recouvrement des recettes extraordinaires est de 90,22%, soit 473,50 milliards de FCFA pour une prévision de 524,82 milliards de FCFA. Dans les composantes de ces recettes, on remarque un faible taux de réalisation des appuis budgétaires de 34,68%.

**Tableau n° 11. Recettes extraordinaires (en milliards de FCFA)**

Libellés	LFR	Recouvrement	Taux de recouvrement
<b>Recettes extraordinaires</b>	<b>524,82</b>	<b>473,50</b>	<b>90,22%</b>
Dons projets	97,90	64,33	65,71%
Autres emprunts (SUKUK)	156,00	156,00	100,00%
Emprunts obligataires	150,00	159,70	106,47%
Appuis budgétaires	32,50	11,27	34,68%
Emprunts projets	88,42	82,20	92,97%

*Source : RGT, DFCEP*

# III. L'exécution des dépenses du budget général

---

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transferts courants, des dépenses en atténuation de recettes. Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

## 1. L'exécution globale des dépenses

Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances.

Il s'agit des transferts et des virements de crédits, des reports et annulations :

- les transferts modifient la répartition des crédits entre les programmes de ministères distincts ;
- les virements modifient la répartition des crédits entre les programmes d'un même ministère ;
- les reports consistent à reporter des autorisations d'engagement d'une année à l'autre sur un même programme, et par exception des crédits de paiement relatifs aux dépenses d'investissement sur un même programme ;
- les annulations de crédits interviennent lorsque les crédits sont devenus sans objet ou dans le cadre de la régulation budgétaire.

Le budget est exécuté à partir des dotations finales, qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est donc sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire. Les taux d'exécution synthétiques présentés dans les développements qui suivent correspondent au montant des dépenses engagées rapportées au montant des dotations finales.

**Tableau n° 12. Exécution globale des dépenses (en milliards de FCFA)**

Libellés	LFR (1)	Cumul au 30 septembre 2016 (2)	Exécution quatrième trimestre 2016 (3)	Cumul au 31 décembre 2016 (4=2+ 3)	Taux d'exécution en % (5=4/1)
<b>Dette publique</b>	313,89	217,16	61,10	278,26	88,65%
<b>Dépenses de personnel</b>	185,45	131,84	50,85	182,69	98,51%
<b>Dépenses d'acquisition de biens et services</b>	158,04	86,39	61,14	147,53	93,35%
<b>Dépenses de transfert</b>	118,03	90,16	22,76	112,92	95,67%
<b>Dépenses d'investissement</b>	375,61	119,24	208,56	327,80 <sup>2</sup>	87,27%
<b>TOTAL</b>	<b>1151,02</b>	<b>644,79</b>	<b>404,41</b>	<b>1049,20</b>	<b>91,15 %</b>

*Source : SIGFIP, DDP, DFCEP, DF*

L'exécution des dépenses est encadrée, dès leur engagement, par les fiches d'autorisation de dépenses. En effet, l'exécution des dépenses est régulée suivant un taux d'ouverture selon les titres.

Au 31 décembre 2016, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau suivant :

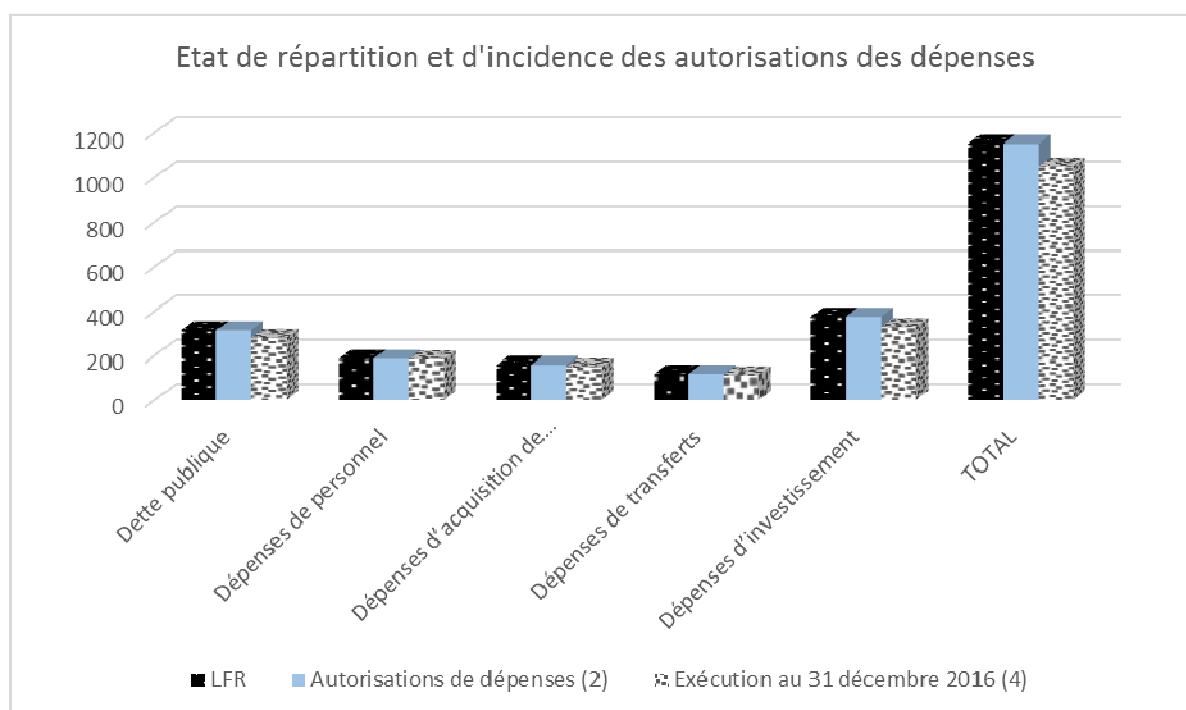
<sup>2</sup> Dont des données non mandatées (113,37 milliards de FCFA) des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures

**Tableau n° 13. Répartition et incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA)**

Libellés	LFR (1)	Autorisations de dépenses (2)	Taux de dépenses autorisées (3 = 2/1)	Exécution au 31 décembre 2016 (4)	Taux d'exécution (5 = 4/1)	Taux d'exécution des dépenses autorisées (6 = 4/2)
<b>Dette publique</b>	313,89	313,89	100%	278,26	88,65%	88,65%
<b>Dépenses de personnel</b>	185,45	185,45	100%	182,69	98,51%	98,51%
<b>Dépenses d'acquisition de biens et services</b>	158,04	158,04	100%	147,53	93,35%	93,35%
<b>Dépenses de transferts</b>	118,03	118,03	100%	112,92	95,67%	95,67%
<b>Dépenses d'investissement</b>	375,61	375,61	100%	327,80 <sup>3</sup>	87,27%	87,27%
<b>TOTAL</b>	<b>1151,02</b>	<b>1151,02</b>	<b>100%</b>	<b>1049,20</b>	<b>91,15%</b>	<b>91,15%</b>

Source : SIGFIP, DDP, DFCEP

**Graphique n° 3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution**



Source : DB

<sup>3</sup> Dont des données non mandatées (113,37 milliards de FCFA) des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures

Le tableau n°14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses définie par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

**Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFR (1)	Engagements (2)	Taux d'exécution (3=2/1)	Mandats (4)	Taux d'exécution (5=4/1)	Règles (6)	Taux d'exécution (7=6/1)
<b>Dette publique</b>	313,89	220,40	70,21%	220,40 <sup>4</sup>	70,21%	278,26 <sup>5</sup>	88,65%
<b>Intérêts</b>	52,91	-	-	-	-	53,54	101,19%
<b>Amortissements</b>	260,98	-	-	-	-	224,72	86,11%
<b>Dépenses de personnel</b>	185,45	182,69	98,51%	182,69	98,51%	182,69	98,51%
<b>Dépenses d'acquisition de biens et services</b>	158,04	147,53	95,80%	147,53	93,35 %	147,53	93,35%
<b>Dépenses de transferts</b>	118,03	112,92	95,67%	112,92	95,67%	112,92	95,67%
<b>Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat</b>	375,61	327,80	87,27%	327,80 <sup>6</sup>	87,27%	214,43	57,09%
<b>TOTAL</b>	<b>1151,02</b>	<b>991,34</b>	<b>86,12%</b>	<b>991,34</b>	<b>86,13%</b>	<b>935,83</b>	<b>81,30%</b>

Source : DF, PGT, DDP, DFCEP

Pour une prévision de 1151,02 milliards de FCFA, le niveau des engagements et des ordonnancements est d'un montant identique de 991,34 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 86,13%. Les dépenses mandatées sont réglées à hauteur de 935,83 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 81,30%.

<sup>4</sup> 220,40 constitue les mandats de régularisation reçus de la direction des finances

<sup>5</sup> 278,26 représente les paiements réels

<sup>6</sup> Dont des données non mandatées (113,37 milliards de FCFA) des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures



## **2. Le service de la dette**

Le service de la dette comprend les intérêts, les commissions et les amortissements versés aux créanciers pour le paiement des emprunts de l'Etat.

Pour une prévision de 52,91 milliards de FCFA, on a enregistré un paiement des intérêts et commissions dus par l'Etat à hauteur de 53,54 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 101,19%. Prévus pour un montant de 260,98 milliards de FCFA, les amortissements remboursés à fin décembre 2016 s'élèvent à 224,72 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 86,11%.

Le niveau du service de la dette réglé à fin décembre 2016 a connu une augmentation de 109,02% par rapport à fin décembre 2015 dû à la prise en compte du remboursement des bons du trésor prévus au budget 2016.

## **3. Les dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales.

Le taux d'exécution au niveau de l'engagement est de 98,51% des dotations finales relatives aux dépenses de personnel.

Les dépenses de personnel ordonnancées au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 s'élèvent à 50,85 milliards de FCFA contre 47,85 milliards de FCFA pour le 3<sup>ème</sup> trimestre, soit une hausse de 3,00 milliards de FCFA, correspondant à un taux de variation de 6,28%. Cette hausse est essentiellement due à la prise en charge des avancements du premier semestre 2016, du paiement des indemnités pour heures supplémentaires et des primes de rentrée et de bibliothèque.

Par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 dont le montant ordonnancé était de 55,67 milliards de FCFA, on constate une variation à la baisse de 4,82 milliards de FCFA à la même période en 2016.

Au 31 décembre 2016, le montant total de la masse salariale se chiffre à 182,69 milliards de FCFA, contre 171,66 milliards de FCFA en 2015. On constate un accroissement de 11,03 milliards de FCFA par rapport au montant ordonnancé à la même période en 2015.

Le taux global de consommation des crédits de personnel est de 98,51% au 31 décembre 2016 contre 102,27% pour la même période en 2015.

Le niveau de consommation actuel de crédit laisse envisager une bonne maîtrise des dépenses de personnel qui pourraient être contenues dans les prévisions.

Par ailleurs, l'effectif des agents de l'Etat payés qui était de 50 217 au 30 septembre 2016 est passé à 49 851 à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, soit un taux de régression de 0,73%. Cette situation est expliquée par les départs à la retraite du mois d'octobre 2016.

#### **4. Les dépenses d'acquisition des biens et services**

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au bon fonctionnement des services administratifs. Elles ont été, au 31 décembre 2016, engagées, ordonnancées et payées pour un même montant de 147,53 milliards de FCFA, soit un taux de 93,35% par rapport à la prévision.

#### **5. Les dépenses de transfert**

Les dépenses de transfert correspondent aux sommes que l'Etat alloue à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques : transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et bourses.

Au 31 décembre 2016, les dépenses de transferts ordonnancées s'élèvent à 112,92 milliards de FCFA y compris les contributions, soit un taux de 95,67% par rapport à la prévision.

## 6. Les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat

Les dépenses d'investissement sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement.

Les dépenses d'investissement sont financées par des ressources internes et des ressources externes.

L'ensemble des dépenses ordonnancées (financement interne) et des demandes de décaissement visées en partie par la Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan (financement externe) au 31 décembre 2016 s'élève à 327,80 milliards de FCFA pour une prévision de 375,61 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 87,27%.

Le montant total des dépenses ordonnancées sur les ressources internes s'élève à 181,26 milliards de FCFA pour une prévision de 194,28 milliards de FCFA, soit un taux de 93,30% (cf. tableau n°17).

Les ressources externes proviennent des emprunts et des dons. Les demandes de décaissement visées en partie par la DFCEP au 31 décembre 2016 sur les ressources externes se chiffrent à 146,53 milliards de FCFA contre une prévision de 181,33 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 80,81% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans le tableau n° 16.

Les décaissements sur les emprunts s'élèvent à 238,20 milliards de FCFA contre une prévision de 244,42 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 97,46% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les dons s'élèvent à 64,33 milliards de FCFA contre une prévision de 97,90 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 65,71% (cf. annexe 2).

L'exécution des dépenses d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau n°15 ci-après :

**Tableau n° 15. Exécution du programme des investissements publics par secteur (en milliards de FCFA)**

SECTEURS	MINISTERES/INSTITUTIONS	LFR	Exécution	Taux d'exécution
Souveraineté	Présidence de la République, Premier ministre, Assemblée nationale, Cour suprême, Cour constitutionnelle, Cour des comptes ; des affaires étrangères et de la coopération	2,71	1,42	52,40%
Défense, ordre et sécurité	Ministères : de la sécurité et de la protection civile ; de la défense nationale et des anciens combattants ; de la justice et des relations avec les institutions de la République ; des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR	1,80	1,47	81,67%
Administration générale et finances	Ministères : de l'économie et des finances ; de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire ; de l'administration territoriale de la décentralisation et des collectivités locales ; de la fonction publique ; du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale ; de la réforme de l'Etat et de la modernisation de l'administration ; du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse, et de l'emploi des jeunes	24,04	13,28	55,25%
Enseignement, formation et recherche	Ministères : de l'enseignement supérieur et de la recherche ; des enseignements primaire et secondaire ; de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'industrie	10,92	7,89	72,25%
Culture, sport et loisirs	Ministères des sports et des loisirs ; de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique	5,19	4,14	79,77%
Santé et actions sociales	Ministères de la santé et de la protection sociale	65,33	63,26	96,83%
Administration et développement des infrastructures	Ministères : des infrastructures ; des mines et de l'énergie ; de l'urbanisme de l'habitat et du cadre de vie ; des postes et économie numérique	217,17	198,35	91,33%
Production et commerce	Ministères : du tourisme ; de l'environnement et des ressources forestières ; du commerce et de la promotion du secteur privé ; de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique	48,45	37,98	78,39%
<b>TOTAL</b>		<b>375,61</b>	<b>327,80</b>	<b>87,27%</b>

Source : DB / DFCEP

L'exécution des dépenses d'investissement par secteur et par source de financement (externe et interne) se présente comme l'indique respectivement les tableaux n°16 et n°17 :

**Tableau n° 16. Exécution du PIP par secteur sur ressources externes (en milliards de FCFA)**

Secteurs	Prévisions	Exécutions	Taux d'exécution
Souveraineté	0,00	0,00	-
Défense, Ordre et Sécurité	80,00	0,00	0,00%
Administration générale et Finances	7,32	2,83	38,66%
Enseignement, Formation et Recherche	8,31	5,90	71,00%
Culture, Sport et Loisirs	0,00	0,00	-
Santé et Actions sociales	45,26	44,22	97,70%
Administration et Développement des Infrastructures	90,75	72,47	79,86%
Production et Commerce	29,60	21,11	71,32%
<b>TOTAL</b>	<b>181,33</b>	<b>146,53</b>	<b>80,81%</b>

Source : DB / DFCEP

**Tableau n° 17. Exécution du PIP par secteur sur ressources internes (en milliards de FCFA)**

Secteurs	Prévisions	Exécutions	Taux d'exécution
Souveraineté	2,71	1,42	52,40%
Défense, Ordre et Sécurité	1,72	1,47	85,47%
Administration générale et Finances	16,72	10,45	62,50%
Enseignement, Formation et Recherche	2,61	1,98	75,86%
Culture, Sport et Loisirs	5,19	4,14	79,77%
Santé et Actions sociales	20,06	19,04	94,92%
Administration et Développement des Infrastructures	126,42	125,89	99,58%
Production et Commerce	18,85	16,87	89,50%
<b>TOTAL</b>	<b>194,28</b>	<b>181,26</b>	<b>93,30%</b>

Source : DB / DFCEP

## IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor

Des comptes spéciaux peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Au titre de la gestion 2016, trois comptes spéciaux ont été ouverts à savoir les Comptes d'affectation spéciale, les comptes d'avances et les comptes de prêts. En ce qui concerne les Comptes d'affectation spéciale, on dénombre quatre ci-dessous indiqués :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

La situation desdits comptes est récapitulée dans les tableaux suivants :

**Tableau n° 18. Situation de l'exécution des comptes d'affectation spéciale (CAS) en milliards de FCFA**

CAS	LFR (1)	Recettes	Dépenses (2)	Taux d'exécution (3=2/1)
<b>FNAFPP</b>	1,14	1,16	1,02	89,47%
<b>FSDH</b>	1,02	1,16	1,02	100,00%
<b>FPDT</b>	0,25	0,26	0,25	100,00%
<b>FNDF</b>	0,49	0,25	0,25	51,02%
<b>TOTAL</b>	2,90	2,83	2,54	87,59%

*Source : DGTCP*

Pour une prévision de 2,90 milliards de FCFA, les recettes recouvrées s'élèvent à 2,83 milliards de FCFA. Quant aux dépenses, le montant exécuté se chiffre à 2,54 milliards de FCFA, soit 87,59% par rapport à la prévision.

**Tableau n° 19. Situation de l'exécution des comptes d'avances et de prêts en milliards de FCFA**

<b>LIBELLES</b>	<b>LFR (1)</b>	<b>Réalisations (2)</b>	<b>Remboursements (3)</b>	<b>Taux de réalisation (4=2/1)</b>	<b>Taux de Remboursement (5=3/2)</b>
<b>AVANCES</b>	0,30	0,46	0,56	153,33%	121,74%
<b>PRETS</b>	0,30	0,00	0,00	0,00%	0,00%
<b>TOTAL</b>	0,60	0,46	0,56	153,33%	121,74%

*Source : ACCT*

Au titre de la gestion 2016, le montant des avances accordées s'élève à 0,46 milliard de FCFA contre une prévision de 0,30 milliard de FCFA, soit un taux de 153,33%. Les remboursements sont faits à hauteur de 0,56 milliard de FCFA, soit un taux de 121,74%. Ces remboursements incluent ceux des gestions antérieures. Par ailleurs, il importe de signaler que sur ladite gestion, aucun prêt n'a été accordé.

## V. Le solde budgétaire

---

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 31 décembre 2016, se présente ainsi :

- des recettes de 1087,29 milliards de FCFA contre une prévision de 1151,02 milliards de FCFA, soit un taux de 94,46% ;
- des dépenses de 991,34 milliards de FCFA contre une prévision de 1151,02 milliards de FCFA, soit un taux de 86,13% ;
- un solde d'exécution des comptes spéciaux du Trésor de 0,39 milliard de FCFA ;
- un solde général d'exécution positif de 96,34 milliards de FCFA.



**Tableau n° 20. Situation résumée de l'exécution du budget général**

en Milliards FCFA	Dotation finale	Exécution (base ordonnancement)	Taux d'exécution en %
<b>Recettes (a)</b>	<b>1151,02</b>	<b>1087,29</b>	<b>87,70%</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>575,00</b>	<b>568,49</b>	<b>98,87%</b>
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>51,20</b>	<b>45,30</b>	<b>88,48%</b>
<b>Recettes extraordinaires</b>	<b>524,82</b>	<b>473,50</b>	<b>90,22%</b>
Dons projets	97,90	64,33	65,71%
Autres emprunts (SUKUK)	156,00	156,00	100,00%
Appuis budgétaires	32,50	11,27	34,68%
Emprunts obligataires	150,00	159,70	106,47%
Emprunts projets	88,42	82,20	92,97%
<b>Dépenses (b)</b>	<b>1151,02</b>	<b>991,34</b>	<b>86,14%</b>
Dépenses de personnel	185,45	182,69	99,41%
Dettes Publiques	313,89	220,40	70,22%
Dépenses d'acquisition de biens et services	158,04	147,53	95,80%
Dépenses de transfert	118,03	112,92	95,67%
Dépenses d'investissement	375,61	327,80	86,34%
<b>Solde du budget général (c=a-b)</b>	<b>0,00</b>	<b>95,95</b>	-
<b>CST</b>			
<b>Recettes (d)</b>	3,50	3,39	98,86%
<b>Dépenses (e)</b>	3,50	3,00	85,71%
<b>Solde des CST (f=d-e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,39</b>	-
<b>Solde général d'exécution</b>	<b>0,00</b>	<b>96,34</b>	-

Source : SIGFIP

# CONCLUSION

---

L'exécution du budget de l'Etat au 31 décembre 2016 dégage un solde excédentaire de 96,34 milliards de FCFA avec des recettes encaissées pour 1087,29 milliards de FCFA et des dépenses ordonnancées à hauteur de 991,34 milliards de FCFA auquel s'ajoute le solde positif des Comptes spéciaux du trésor.

Les taux d'exécution de la dette publique, des dépenses de personnel, de biens et services, de transfert et d'investissement s'élèvent respectivement à 70,21%, 98,51%, 93,35%, 95,67% et 87,27%. On constate avec satisfaction qu'en fin de gestion, les taux d'exécution des cinq (05) natures de dépenses sont largement au-dessus de la moyenne surtout celle relative aux investissements. Ceci montre que des efforts ont été faits par rapport à la consommation des crédits alloués.

# ANNEXES

## Annexe n° 1. Effectif des agents payés de la fonction publique de janvier à décembre 2016

Catégories	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
A1	4 794	4 813	4 810	4 839	4 862	4 877	4 876	4 890	4 910	4 899	4 928	4 926
A2	9 554	9 695	9 735	9 790	9 819	9 906	9 884	9 911	9 897	9 867	9 871	9 880
B	22 450	22 784	23 476	23 536	23 567	23 579	23 499	23 494	23 520	23 478	23 455	23 442
C	5 979	5 970	6 001	5 906	5 884	5 923	5 870	5 848	5 803	5 767	5 732	5 730
D	5 610	5 602	5 595	5 580	5 559	5 553	5 534	5 525	5 520	5 441	5 431	5 425
APE et Contractuels	160	165	168	166	166	157	206	218	220	221	224	226
Membres du gouvernement et assimilés	43	43	43	43	43	43	43	44	44	44	43	43
Membres Cour Constitutionnelle	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Ancien Président Cour Constitutionnelle	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Président de la Cour Suprême	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Membres Cour des Comptes	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
Députés AN	91	91	91	91	91	91	91	91	91	91	91	91
Anciens Premiers Ministres	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Anciens Présidents de l'AN	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Anciennes Premières Dames	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Médiateur de la République	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Contractuels AN	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37
<b>Total</b>	<b>48 769</b>	<b>49 251</b>	<b>50 007</b>	<b>50 039</b>	<b>50 079</b>	<b>50 217</b>	<b>50 091</b>	<b>50 109</b>	<b>50 093</b>	<b>49 896</b>	<b>49 863</b>	<b>49 851</b>

**Annexe n° 2. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons  
(en milliards de FCFA)**

<b>Sources de Financement</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Exécution de jan-décembre</b>	<b>Taux d'exécution</b>
<b>BM</b>	20,48	23,28	113,67%
<b>FAD/BAD</b>	9,91	2,96	29,87%
<b>ACBF</b>	250,00	0,00	0,00%
<b>PAM</b>	100,00	0,00	0,00%
<b>UNOPS</b>	1 438,91	0,00	0,00%
<b>FDS MDIAL</b>	8,65	10,18	117,69%
<b>FDS GAVI</b>	1,46	0,00	0,00%
<b>AFD</b>	4,32	3,45	79,86%
<b>OMS</b>	1,08	1,92	177,78%
<b>PNUD</b>	645,74	0,00	0,00%
<b>FIDA/BM</b>	550,00	0,00	0,00%
<b>GIZ</b>	1,54	0,91	59,09%
<b>Allemagne</b>	1,44	1,02	70,83%
<b>Francophonie</b>	20,00	0,00	0,00%
<b>FAO</b>	109,10	79,00	72,41%
<b>BIT</b>	27,99	0,00	0,00%
<b>FIDA</b>	4,44	2,40	54,08%
<b>BID</b>	1,50	0,05	3,33%
<b>UEMOA</b>	3,23	0,05	1,55%
<b>FEM/UEMOA/PNUD</b>	0,34	0,01	2,94%
<b>ONUDI/FEM</b>	0,07	0,03	42,86%
<b>PNUD/FEM</b>	0,48	0,34	70,83%
<b>FEM</b>	0,12	0,00	0,00%
<b>UNICEF</b>	1,90	0,11	5,80%
<b>UNFPA</b>	1,46	1,35	92,47%
<b>BOAD</b>	0,59	0,76	128,81%
<b>PNUE</b>	0,05	0,03	60,00%
<b>FEM/UE</b>	17,81	9,40	52,80%
<b>JAPON</b>	6,00	6,00	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>89,99</b>	<b>64,33</b>	<b>71,49%</b>

*Source : DFCEP*

**Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts  
(en milliards de FCFA)**

<b>Sources de Financement</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Exécution de jan-décembre</b>	<b>Taux d'exécution</b>
<b>BADEA</b>	4,15	2,82	67,95%
<b>BID</b>	16,74	7,86	46,95%
<b>SUKUK</b>	22,70	22,70	100,00%
<b>BOAD</b>	17,76	17,78	100,11%
<b>BOAD/BIDC</b>	0,15	1,91	1273,33%
<b>BIDC</b>	1,70	0,56	32,94%
<b>EXIM BANK Chine</b>	5,16	11,04	213,95%
<b>EXIM BANK Inde</b>	1,25	1,56	124,80%
<b>KFW</b>	3,31	2,56	77,34%
<b>BAD</b>	3,66	9,68	246,48%
<b>BEI</b>	0,10	0,00	0,00%
<b>JICA</b>	2,13	0,00	0,00%
<b>CEB</b>	0,55	0,00	0,00%
<b>BM</b>	7,66	1,46	19,06%
<b>FKD</b>	3,72	1,66	44,62%
<b>OFID</b>	0,60	0,62	103,33%
<b>TOTAL</b>	<b>91,34</b>	<b>82,20</b>	<b>89,99%</b>

*Source : DFCEP*